

### Article 2 : CONDITIONS D'ADHESION

L'adhésion à l'USL pétanque pour un joueur peut se faire :

- Soit par inscription auprès des représentants de la section lors du Forum des associations, qui a lieu chaque année, début septembre.
- Soit, en dehors du Forum des associations, par demande écrite (lettre simple ou courriel) auprès du Président de la section.

Le président réunira alors une « **commission spécialisée** » composée de 5 membres du CA dont deux du « pole sportif » pour statuer sur cette demande. Cette commission soumettra au CA ses propositions ; le CA décidera des nouvelles adhésions. Cette disposition ne s'applique

**que**

pour les joueurs extérieurs à la commune de LAILLE.

Tout nouveau candidat qui serait retenu doit remplir un bulletin d'adhésion et répondre à l'appel à cotisation fixée lors de l'assemblée générale. Le conseil d'administration s'engage alors à demander au comité départemental sa licence pour l'année à venir.

Un effectif maximal est fixé chaque année par le CA. Le nombre des extérieurs est limité à 33% des effectifs (Hors Ecole de pétanque, membres temporaires et partenaires financiers de la section pétanque). Dans la mesure où, pour des raisons diverses et justifiées, ce taux serait dépassé, le nombre de joueurs extérieurs serait alors plafonné annuellement par le CA.

Lors de l'étude des dossiers d'adhésion, les critères suivants sont pris en compte, sous réserve des prescriptions citées supra :

## Inscription au club

Écrit par Arno

Dimanche, 29 Novembre 2015 00:00

---

- - Priorité aux parents de jeunes licenciés à l'US Laillé pétanque
- - Engagement de représentation du club sur les concours et championnats
- - Personnes domiciliées dans une commune limitrophe de Laillé où il n'y a pas de club de pétanque.

### **adhésion :**

- Prix licence seniors H/F : 35 euros
- Prix licence vétérans H/F : 35 euros
- Prix licence jeunes H/F : 5 euros
- Tarif membre H/F : 21 euros

**Pour constituer votre dossier d'inscription, vous devrez fournir pour le 16 janvier 2017 dernier délai :**

- Un certificat médical avec la mention "apte à la pratique à la pétanque"
- Une photo d'identité
- Une enveloppe timbrée libellée à votre adresse
- Le bulletin d'adhésion complété des informations à télécharger ci-contre => [Télécharger le bulletin](#)

et envoyer l'ensemble à l'adresse indiquée ci-dessous :

### **USL PETANQUE**

**Secrétaire : PAILLA Marie-Josée**

**6 impasse des Saules**

**35890 LAILLE**

**Tél. : 02 99 42 31 96**

## Inscription au club

Écrit par Arno

Dimanche, 29 Novembre 2015 00:00

---